

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion porte sur notre situation financière et nos résultats opérationnels pour le trimestre (deuxième trimestre) et le semestre (cumul depuis le début de l'exercice) clos le 30 juin 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Il doit être lu en parallèle avec nos états financiers intermédiaires non audités et les notes les accompagnant pour la période close le 30 juin 2011 (états financiers intermédiaires), avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes les accompagnant ainsi que le rapport de gestion de Bell Aliant Communications régionales inc. (Bell Aliant, commandité) pour la période close le 30 juin 2011, avec les états financiers annuels audités et le rapport de gestion du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, de même qu'avec les états financiers annuels audités et le rapport de gestion de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.) pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens. Nos états financiers intermédiaires, y compris l'information pour la période correspondante présentée dans ce document, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les états financiers annuels du Fonds ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada).

Le 1^{er} janvier 2011, le Fonds a achevé sa conversion, passant d'une structure de fiducie de revenu à celle de société par actions (la conversion). Bell Aliant Inc. est la société qui a succédé au Fonds. Dans le cadre de la conversion, Placements Bell Aliant, s.e.c. a été dissoute et certaines de ses filiales et sociétés affiliées ont fusionné. Bell Aliant, commandité est la société qui a succédé à Placements Bell Aliant, s.e.c., notre entreprise détenue d'importance comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Dans ce document, à moins d'indication contraire ou d'incompatibilité avec le contexte, toute utilisation des termes « nous » et « nos/notre » fait référence à Bell Aliant Inc. pour 2011 et au Fonds et à ses filiales pour la période précédant le 1^{er} janvier 2011.

Des renseignements additionnels à notre égard et à l'égard de Bell Aliant, commandité, y compris les notices annuelles et les autres rapports financiers récents, se trouvent sur le site Web de Bell Aliant Inc., à l'adresse www.bellaliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion est daté du 27 juillet 2011 et il contient des informations prospectives qui ont trait à notre situation financière et à nos résultats opérationnels futurs ainsi qu'aux événements et circonstances futurs prévus, particulièrement ceux décrits à la rubrique « Modifications futures des méthodes comptables ». Ces informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur nos attentes, nos plans et nos priorités pour l'exercice 2011 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur nos estimations quant aux marchés sur lesquels nous et Bell Aliant, commandité exerçons des activités, ainsi que sur nos opinions et hypothèses relatives à ces marchés. Sauf indication contraire, les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes au 27 juillet 2011. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par l'utilisation de termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « chercher à », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables ainsi que de temps et de modes comme le futur et le conditionnel.

Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs de risque pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des attentes actuelles comprennent, sans s'y limiter : notre dépendance économique envers Bell

Aliant, commandité et, par conséquent, tous les risques et incertitudes auxquels les activités de cette dernière sont assujetties, y compris l'intensification de la concurrence et la capacité à mener à bien des stratégies et des projets; la conjoncture générale et l'évolution de la réglementation; le caractère imprévisible et la volatilité du cours de nos actions et les provisions que nous faisons à l'égard de certains impôts et taxes qui pourraient varier de manière importante. Certains de ces facteurs de risque sont dans une grande mesure indépendants de notre volonté. Veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion pour une analyse détaillée de ces facteurs de risque ainsi que d'autres facteurs.

Si l'un de ces facteurs de risque avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexactes, les résultats ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. Sauf indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournies sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes sur les valeurs mobilières l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ni de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ni à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles par suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier sans réserve aux informations prospectives.

Se reporter également à la rubrique « Gestion des risques » du rapport de gestion du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, ainsi qu'aux rubriques « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives » et « Risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » du rapport de gestion de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, lesquels se trouvent aux adresses www.bellaliant.ca et www.sedar.com.

NOS ACTIVITÉS

Nous détenons un placement dans Bell Aliant, commandité, qui exploite l'un des plus importants fournisseurs de services de communications régionales de l'Amérique du Nord.

Nous détenons la totalité des actions ordinaires avec droit de vote, sauf une, de Bell Aliant, commandité, et BCE Inc. (BCE) détient indirectement l'action ordinaire avec droit de vote restante. Bell Aliant, commandité consolide les résultats financiers de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), de Télébec, société en commandite (Télébec), de NorthernTel, société en commandite (NorthernTel) et de Bell Aliant Actions privilégiées Inc. Nous comptabilisons notre placement dans Bell Aliant, commandité selon la méthode de la mise en équivalence étant donné que nous exerçons une influence notable sur les politiques d'exploitation, d'investissement et de financement de cette entité, sans toutefois la contrôler. En vertu de la convention des porteurs de titres, BCE dispose de certains droits de gouvernance lui conférant un contrôle sur Bell Aliant, commandité.

Nous sommes dépendants, sur le plan économique, de Bell Aliant, commandité et de sa capacité à fournir les flux de trésorerie dont nous avons besoin pour payer des dividendes à nos actionnaires. Nous sommes touchés par les événements ou opérations relatifs à Bell Aliant, commandité, par sa gestion financière et du capital, ainsi que par les risques et incertitudes qui la concernent, et ces facteurs pourraient avoir une incidence importante sur les dividendes qu'elle nous verse et, par conséquent, sur notre capacité à verser des dividendes.

CONVERSION EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

Le 1^{er} janvier 2011, le Fonds a achevé sa conversion, passant d'une structure de fiducie de revenu à celle de société par actions, laquelle société se nomme Bell Aliant Inc.

Les porteurs de parts du Fonds ont reçu une action ordinaire de Bell Aliant Inc. pour chaque part du Fonds détenue; par conséquent, le pourcentage de leur participation dans Bell Aliant Inc. est, dans les faits, demeuré inchangé à l'issue de la conversion. Les transactions liées à la conversion ont été comptabilisées à la valeur comptable, puisqu'il n'y a pas eu de changement de propriété ou de contrôle notable. BCE et Bell Canada conservent les mêmes droits de gouvernance ainsi que le même pourcentage de participation dans Bell Aliant Inc. que ceux qu'ils avaient dans le Fonds (comme s'ils avaient été convertis) avant la conversion. Notre participation dans Bell Aliant, commandité a augmenté, passant de la participation indirecte de 82,5 % de Placements Bell Aliant, s.e.c. avant la conversion à la participation directe de 99,9 % de Bell Aliant, commandité à la réalisation de la conversion.

Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à nos états financiers et notre rapport de gestion intermédiaires pour le trimestre (premier trimestre) clos le 31 mars 2011.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle n'est pas audité et a été préparée conformément aux IFRS, sauf indication contraire. La comparabilité des résultats obtenus avant le 1^{er} janvier 2011 et de ceux obtenus après cette date est considérablement touchée par la conversion.

Pour les huit trimestres compris dans la période close le 30 juin 2011 (en millions de dollars, sauf les montants par action/part)	2011		2010				2009 ¹	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produit (perte) découlant des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et autres produits	83,9 \$	88,2 \$	(1 395,3) \$	(0,5) \$	47,9 \$	301,9 \$	80,2 \$	80,7 \$
Résultat net lié aux activités poursuivies	83,5	87,5	(1 396,2)	(1,0)	46,5	301,3	79,4	80,0
Résultat net lié aux activités abandonnées	(0,8)	(3,4)	(0,7)	0,6	-	-	(2,1)	(5,7)
Résultat net	82,7 \$	84,1 \$	(1 396,9) \$	(0,4) \$	46,5 \$	301,3 \$	77,3 \$	74,3 \$
Résultat de base par action/part lié aux activités poursuivies	0,37	0,38	(10,96)	(0,01)	0,37	2,37	0,63	0,63
Résultat de base par action/part lié aux activités abandonnées	(0,01)	(0,01)	(0,01)	0,01	-	-	(0,02)	(0,05)
Résultat de base par action/part	0,36 \$	0,37 \$	(10,97) \$	- \$	0,37 \$	2,37 \$	0,61 \$	0,58 \$
Résultat dilué par action/part lié aux activités poursuivies	0,37	0,38	(10,96)	(0,01)	0,37	0,49	0,55	0,58
Résultat dilué par action/part lié aux activités abandonnées	(0,01)	(0,01)	(0,01)	0,01	-	-	(0,01)	(0,05)
Résultat dilué par action/part	0,36 \$	0,37 \$	(10,97) \$	- \$	0,37 \$	0,49 \$	0,54 \$	0,53 \$
Dividendes/distributions déclarés	108,2 \$	108,2 \$	92,4 \$	92,4 \$	92,3 \$	92,3 \$	92,3 \$	92,3 \$

1. Les résultats financiers pour les trimestres de 2009 sont présentés conformément aux PCGR du Canada.

Résultat net

Le résultat net représente le produit tiré de notre placement dans Bell Aliant, commandité comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, et il comprend un montant négligeable de produits d'intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les charges opérationnelles et l'économie d'impôt différé. Notre résultat net dépend des résultats opérationnels de Bell Aliant, commandité. Avant la conversion, le produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence du Fonds comprenait également la variation de la juste valeur, déduction faite des distributions, des parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c. Les résultats financiers de Bell Aliant, commandité pour le deuxième trimestre et le

cumul depuis le début de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010 sont analysés dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011 de cette entité.

Le résultat net de l'exercice en cours n'est pas directement comparable à celui de la période correspondante de 2010 en raison de l'incidence de la conversion. Pour le deuxième trimestre de 2011, le résultat net lié aux activités poursuivies a augmenté de 37,0 M\$, ou 79,6 %, par rapport à la période correspondante de 2010. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, le résultat net lié aux activités poursuivies a diminué de 176,8 M\$, ou 50,8 %, par rapport à la période correspondante de 2010. En 2010, les parts de société en commandite échangeables de catégorie B en circulation de Bell Aliant, s.e.c. ont été classées comme un passif financier et évaluées à la valeur de marché à chaque date de clôture, et les variations de la valeur ont été comptabilisées directement en résultat net pour la période. En conséquence, Bell Aliant, commandité a comptabilisé une perte de 1,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2010 et un profit de 187,7 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2010. Bell Aliant, commandité a également comptabilisé une charge de 52,3 M\$ et de 104,7 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre de 2010 et le cumul depuis le début de l'exercice 2010, relativement aux distributions déclarées sur ces parts de société en commandite échangeables. La réévaluation et les distributions ne se sont pas reproduites en 2011, car les parts qu'elles visaient ont été transférées à Bell Aliant, commandité dans le cadre de la conversion et sont maintenant éliminées depuis la consolidation de Bell Aliant, s.e.c. En outre, pour le deuxième trimestre de 2010 et le cumul depuis le début de l'exercice 2010, le Fonds a comptabilisé en produit tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence une perte de 0,5 M\$ et un profit de 73,3 M\$, respectivement, à la réévaluation des parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c. Pour ces mêmes périodes, en 2010, le Fonds a également comptabilisé une charge de 20,4 M\$ et de 40,9 M\$, respectivement, relativement aux distributions déclarées sur ces parts de société en commandite échangeables. Aucune transaction de ce genre n'a eu lieu en 2011. La hausse de la charge d'impôt sur le résultat de Bell Aliant, commandité en 2011, par suite de la conversion, a également occasionné une diminution du résultat net lié aux activités poursuivies par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

Pour le deuxième trimestre de 2011 et le cumul depuis le début de l'exercice 2011, la perte nette liée aux activités abandonnées de 0,8 M\$ et de 4,2 M\$, respectivement, représente notre quote-part de la perte à la vente de la division xwave par Bell Aliant, commandité, laquelle s'est conclue le 1^{er} janvier 2011. Aucune activité abandonnée n'a été comptabilisée au cours des périodes correspondantes de 2010.

Dividendes/distributions déclarés

Au deuxième trimestre de 2011, nous avons déclaré des dividendes de 108,2 M\$, ou 0,475 \$ par action, comparativement à des distributions déclarées qui totalisaient 92,3 M\$, ou 0,725 \$ par part, au deuxième trimestre de 2010. Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2011, nous avons déclaré des dividendes de 216,4 M\$, ou 0,475 \$ par action, comparativement à des distributions déclarées qui totalisaient 184,6 M\$, ou 1,4502 \$ par part, pour le cumul depuis le début de l'exercice 2010. Par suite de la conversion, nous avons considérablement plus d'actions en circulation que le Fonds avait auparavant de parts en circulation, ce qui s'explique par le fait que BCE et Bell Canada ont échangé leurs parts de société en commandite échangeables contre nos actions. Aux fins de comparaison, les distributions combinées déclarées par le Fonds sur ses parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. et Bell Aliant, s.e.c. sur leurs parts de société en commandite échangeables se chiffraient à 165,1 M\$ au deuxième trimestre de 2010 et à 330,2 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2010.

Se reporter au rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011 de Bell Aliant, commandité pour une analyse supplémentaire de ses dividendes versés.

Changements au sein du conseil d'administration

Le 14 juin 2011, le mandat de M. Kevin Crull à titre de membre de notre conseil d'administration et des conseils d'administration de nos filiales en exploitation a pris fin, et M^{me} Martine Turcotte a été élue membre de ces conseils.

GESTION FINANCIÈRE ET DU CAPITAL

Le tableau suivant présente un sommaire de notre situation financière au 30 juin 2011 par rapport au 31 décembre 2010.

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Total de l'actif	3 479,9 \$	1 012,6 \$
Total du passif	0,4	30,9
Capitaux propres/avoir des porteurs de parts	3 479,5 \$	981,7 \$

Actif et passif

Au 30 juin 2011, le total de notre actif a augmenté de 2 467,3 M\$ par rapport au solde au 31 décembre 2010 et il était principalement composé de notre participation dans Bell Aliant, commandité, ainsi que des autres montants à recevoir de celle-ci. La valeur comptable de nos placements a augmenté de 2 494,1 M\$ depuis le 31 décembre 2010, principalement par suite de la conversion, car notre participation dans Bell Aliant, commandité a augmenté de 17,4 points de pourcentage pour s'établir à plus de 99,9 %, ou 2 608,5 M\$, soit la valeur comptable de la participation antérieure de BCE et de Bell Canada dans Placements Bell Aliant, s.e.c., dans Bell Aliant, s.e.c. et dans toutes les actions ordinaires, sauf une, de Bell Aliant, commandité, moins d'autres ajustements liés à la conversion de 39,3 M\$.

Nous regroupons habituellement nos excédents de trésorerie avec ceux de Bell Aliant, s.e.c. pour les investir dans des instruments négociables du marché monétaire à court terme. Par conséquent, les sommes à recevoir de parties liées ainsi que le solde de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie fluctuent au fil du temps en fonction de nos besoins de liquidités. Au 30 juin 2011, ces actifs ont augmenté de 1,5 M\$ par rapport au solde au 31 décembre 2010. De plus, les distributions à recevoir de Placements Bell Aliant, s.e.c. ont diminué de 29,6 M\$ par rapport au 31 décembre 2010 en raison d'une modification du moment où les dividendes de Bell Aliant, commandité sont déclarés et versés en 2011.

Notre passif est principalement constitué de dividendes à payer à nos actionnaires, lorsque le conseil d'administration en déclare. Au 30 juin 2011, aucun dividende déclaré n'était à payer à nos actionnaires, comparativement à des distributions à verser aux porteurs de parts de 30,8 M\$ au 31 décembre 2010, ce qui s'explique par une modification du moment où nous déclarons et payons les dividendes.

Actions ordinaires

Au 30 juin 2011, 227 790 407 actions ordinaires étaient en circulation et 1 611 822 actions différées avaient été émises en vertu de notre régime d'actions différées. Seule une tranche de 937 088 actions différées est considérée comme dilutive, car l'acquisition des droits liée à la tranche résiduelle est assujettie au respect de cibles de rendement prescrites. Par conséquent, au 30 juin 2011, 228 727 495 actions ordinaires étaient en circulation, après dilution.

Au 21 juillet 2011, 227 790 407 actions ordinaires étaient en circulation.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours du premier semestre de 2011, à la réalisation de la conversion, la convention des porteurs de titres conclue avec BCE et Bell Canada a été modifiée et mise à jour pour refléter la conversion et le maintien de leurs droits de gouvernance et autres droits dans le cadre de la nouvelle structure de société par actions.

Se reporter à la note 8 de nos états financiers intermédiaires pour obtenir de l'information sur nos transactions entre parties liées avec Bell Aliant, commandité.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Nos états financiers intermédiaires ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, et conformément aux méthodes comptables que nous prévoyons appliquer à nos états financiers pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011. Ils n'incluent pas toute l'information requise dans les états financiers annuels complets. Avant le premier trimestre de 2011, nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires étaient préparés conformément aux PCGR du Canada. L'adoption des IFRS n'a pas eu d'incidence sur notre rendement global, nos décisions stratégiques ou les tendances sous-jacentes à nos activités.

Incidence de la transition aux IFRS

Se reporter à la note 9 de nos états financiers intermédiaires pour obtenir plus de détails sur les exemptions importantes prévues par IFRS 1 que nous avons utilisées, ainsi que sur les rapprochements entre nos résultats de 2010 selon les PCGR du Canada et les résultats de 2010 selon les IFRS. Les rapprochements incluent le total des capitaux propres au 30 juin 2010, ainsi que le résultat net et le résultat global pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010. Nos méthodes comptables en vertu des IFRS sont présentées à la note 2 de nos états financiers pour le premier trimestre de 2011.

Modifications futures des méthodes comptables

L'IASB a publié plusieurs nouvelles normes, modifications de normes et interprétations qui ne sont pas en vigueur pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011. Bien que leur adoption anticipée soit permise, elles n'ont pas été appliquées dans la préparation de nos états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2011. Ces normes sont les suivantes :

Informations à fournir – Transfert d'actifs financiers (amendements d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir)

Les amendements d'IFRS 7 exigent de fournir des informations supplémentaires concernant le transfert d'actifs financiers, particulièrement lorsqu'un nombre disproportionné de transactions est enregistré à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les amendements d'IFRS 7 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011.

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9 constitue la première étape du projet en trois étapes de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Elle exige le classement et l'évaluation des actifs financiers soit dans la catégorie du coût amorti, soit dans celle de la juste valeur. IFRS 9 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

IFRS 12 exige la présentation d'informations sur toutes les formes de participations détenues dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et les autres entités hors bilan. IFRS 12 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 établit un cadre unique aux fins de l'évaluation de la juste valeur ainsi que les informations à fournir sur cette évaluation. Elle s'applique lorsqu'une autre IFRS exige ou permet des évaluations de la juste valeur ou des informations à fournir sur ces évaluations, sauf en ce qui concerne les transactions dont le paiement est fondé sur des actions auxquelles s'applique IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, les contrats de location auxquels s'applique IAS 17, *Contrats de location*, et les évaluations qui sont similaires à la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, notamment en ce qui concerne la valeur de réalisation nette, dont il est question dans IAS 2, *Stocks*, ou

la valeur d'utilité, dont il est question dans IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. IFRS 13 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents (modifications à IAS 12, Impôts sur le résultat)

Les modifications à IAS 12 établissent la présomption du recouvrement de certains actifs et sont considérées pertinentes dans les cas où différentes conséquences fiscales peuvent survenir selon la manière dont les valeurs comptables sont recouvrées. Les modifications à IAS 12 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012.

IAS 28 (révisée), Participations dans des entreprises associées et coentreprises

IAS 28 (révisée) remplace IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*. Cette norme établit les exigences liées à l'application de la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Nous évaluons actuellement l'incidence, le cas échéant, que ces nouvelles normes et ces amendements auront sur nos résultats financiers.

GESTION DES RISQUES

Au cours du premier et du deuxième trimestres de 2011, nous n'avons pas repéré de changement important dans la nature des risques auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités, tel qu'il est décrit dans notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 et dans notre notice annuelle 2010.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du deuxième trimestre de 2011 qui aurait eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre système de contrôle interne à l'égard de l'information financière.